

Près de 8 Bretons sur 10 situent l'âge idéal de départ à la retraite à 62 ans au plus tard

La 4^{ème} édition du « **Baromètre 2022 de l'Épargne en France et en régions** », réalisée par l'Ifop* à l'initiative d'Altaprofits, Société de Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet, donne un éclairage sur les attentes des Français en matière de retraite. Alors que la réforme conduite par le gouvernement doit amener à travailler plus longtemps, l'âge de départ à la retraite est la question qui suscite le plus de débats.

L'âge idéal pour cesser son activité professionnelle en Bretagne

• **76 % des Bretons le situent à 62 ans ou moins, contre seulement 20 % à plus de 62 ans** (des différences respectivement de + 3 et - 1 points, non significatives par rapport à l'ensemble des Français).

Plus précisément :

• Alors même que l'âge légal de départ à la retraite est 62 ans, **une forte proportion de Bretons (42 %) semble attachée au fait de pouvoir partir à la retraite dès l'âge de 60 ans** (+ 5 points par rapport à la moyenne nationale).

• **6 % se positionnent en faveur d'un départ plus tôt encore, avant 60 ans**, tandis que **27 % estiment que l'âge légal actuellement en vigueur (62 ans) est idéal** (respectivement 11 % et 23 % au plan national). **1 % privilégie un départ à 61 ans** (2 % pour la moyenne nationale).

• **Seulement 3 % s'expriment pour un départ à la retraite à l'âge de 65 ans et 5 % en faveur d'un départ à plus de 65 ans** (contre 8 % et 3 % pour l'ensemble des Français). **4 % déclarent ne pas avoir d'opinion** (6 % quant au taux national).

Un très fort clivage générationnel au plan national

Actifs et retraités ont une perception bien différente de l'âge de départ idéal à la retraite :

• **81 % des moins de 35 ans sont en faveur d'un départ à 62 ans ou moins (+ 8 points par rapport à l'ensemble des Français),**

• **une opinion partagée par seulement 53 % des 65 ans et plus, c'est-à-dire les retraités actuels (- 20 points).**

A l'inverse :

• **chez les moins de 35 ans, seuls 11 % souhaiteraient partir à la retraite à plus de 62 ans (- 10 points par rapport à l'ensemble des Français),**

• **tandis que chez les 65 ans et plus, 40 % (+ 19 points) considèrent que c'est le bon moment.**

Ainsi, l'âge moyen idéal pour partir à la retraite se situe :

. autour de 59,3 ans pour les moins de 35 ans,

. contre 62,7 ans pour les 65 ans et plus.

Une prise de conscience sur la nécessité d'épargner en vue de sa retraite

70 % des Bretons déclarent que le report de l'âge légal de départ à la retraite est de nature à inciter les actifs à épargner par eux-mêmes (72 % des Français ont la même opinion).

Dans ce contexte, leur intérêt pour le Plan Épargne Retraite (PER), qui permet de bénéficier d'une rente ou d'un capital à la retraite, est en forte hausse. Ils sont **37 % à déclarer avoir l'intention d'adhérer à un PER contre 26 % en 2021, soit une progression significative de + 11 points sur un an.**

Au plan national, signe d'une jeunesse consciente de la menace qui pèse sur le financement de leur future retraite, **les moins de 35 ans et les étudiants affichent les taux d'intention les plus élevés, respectivement 59 % et 64 % à souhaiter adhérer à un PER, soit + 24 et + 29 points par rapport à l'ensemble des Français. Par comparaison, ils ne sont que 27 % chez les 35 ans et plus.**

«Si l'âge du départ à la retraite fait débat dans l'opinion publique au moment de la perspective d'une réforme des retraites, force est de constater que les Français sont une nouvelle fois cette année plus nombreux à avoir l'intention d'adhérer à un Plan Épargne Retraite pour se constituer un revenu complémentaire, y compris les jeunes générations.»

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

Méthodologie : Le « Baromètre 2022 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par IFOP du 19 au 27 avril 2022, auprès d'un échantillon de 2 405 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

* Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Baromètre IFOP pour Altaprofits, 2022** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Les données brutes « **Baromètre IFOP pour Altaprofits, 2022** »
et les communiqués de presse régionaux sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

A propos d'Altaprofits : Altaprofits est une Société de Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999.

Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions de placements sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, la prévoyance individuelle, l'investissement en immobilier à travers les SCPI et les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*).

Communication à destination des professionnels.